

RAPPORT MENSUEL DE MONITORING DES INCIDENTS SECURITAIRES DU MOIS DE JANVIER ET FEVRIER 2025

Sommaire

1. Contexte

- o Réinstallation des institutions provinciales à Beni
- o Situation sécuritaire volatile : tensions et conflits armés

2. Méthodologie

- o Système d'alerte précoce du Forum de Paix
- o Collecte et documentation des données sur le terrain

3. Analyse des Incidents

- o Tableau synthèse des incidents (par type, nombre, victimes, décès)
- o Commentaire détaillé des incidents (arrestations, assassinats, etc.)
- o Représentation graphique des incidents

4. Auteurs des Incidents

- o Aperçu sur les auteurs (ADF, bandits, groupes armés, etc.)
- o Tableau : auteurs, nombre d'incidents, nombre de victimes
- o Commentaire sur les auteurs et les tendances

5. Zones Géographiques Touchées

- o Tableau : site, nombre d'incidents, nombre de victimes
- o Analyse de la répartition géographique des incidents

6. Difficultés rencontrées

- o Identification des auteurs
- o Accès aux zones de conflit

7. Conclusion

8. Recommandations

- o Mesures pour renforcer la sécurité
- o Actions humanitaires urgentes
- o Stratégies de protection des civils
- o Amélioration de la collecte d'information

1. Contexte

➤ Réinstallation des institutions provinciales à Beni

C'est dans un contexte d'instabilité à Goma, capital du Nord-Kivu que les institutions provinciales ont été délocalisées. Cette instabilité a été due à la présence de groupes armés et des conflits récurrents. Cette situation a rendu difficile le fonctionnement normal des institutions provinciales. C'est ainsi que le gouvernement congolais a décidé de transférer temporairement les institutions provinciales à Beni, une autre ville du Nord-Kivu. Cette décision a visé à assurer la continuité des services publics et à maintenir une présence administrative dans la région. Cependant, Beni est également une ville confrontée à de graves problèmes de sécurité, notamment la présence de l'ADF (Forces Démocratiques Alliées). La sécurité des fonctionnaires et des institutions provinciales à Beni est une préoccupation majeure, compte tenu de la situation sécuritaire fragile dans la région.

Le fait de déplacer les institutions provinciales, permet à l'état de garder une présence administrative dans la région du Nord-Kivu, et de continuer à faire fonctionner les services publics.

En résumé, la réinstallation des institutions provinciales à Beni est une mesure exceptionnelle prise par le gouvernement congolais pour faire face à l'instabilité à Goma. Cependant, cette décision soulève également des défis importants en termes de logistique et de sécurité.

➤ Situation sécuritaire volatile : tensions et conflits armés

La région est marquée par une instabilité persistante, caractérisée par des changements rapides et imprévisibles. Les périodes de calme relatif peuvent être soudainement interrompues par des flambées de violence. Plusieurs acteurs entrent en conflit ; de nombreux groupes armés sont actifs dans la région, chacun ayant ses propres motivations et alliances. Cette complexité rend difficile la prévision et le contrôle de la situation. Des tensions ethniques et foncières existent entre différentes communautés, ce qui alimente les conflits, mais aussi la présence des groupes armés tels que l'ADF (Forces Démocratiques Alliées), le M23 (Mouvement du 23 mars) et d'autres groupes locaux sont impliqués dans des combats avec les forces gouvernementales et entre eux.

Ces groupes commettent souvent des exactions contre les populations civiles, notamment des massacres, des viols et des pillages. D'autres groupes armés se transforment à des réseaux criminels qui se livrent à l'exploitation illégale des ressources, ce qui finance leurs activités et alimente la violence.

Tous ces aspects provoquent des déplacements massifs de populations, créant une crise humanitaire majeure. Celles-ci font face à des conditions de vie précaires, avec un accès limité à la nourriture, à l'eau potable et aux soins de santé. Plusieurs nouvelles vagues des déplacées sont accueillies à Beni et Butembo, entités qui restent sous le contrôle du gouvernement congolais.

Des militaires fuyards de lignes de front se sont insérés dans la clandestinité dans les quartiers avec plus d'une arme, après des actes d'indiscipline caractérisés par le vol à mains armés, d'harcèlement sexuel et de violence sexuelle.

Au-delà de cette situation, les groupes armés reconnus aujourd'hui autour du sobriquet de « wazalendo » se soupçonnent d'avoir été corrompus par le M23, afin de leur laisser la voie dans les différents axes où ces groupes sont installés. Pensée qui serait à l'origine de plusieurs attaques entre eux et dont les conséquences sont sensibles dans les deux entités. C'est par exemple dans le groupement Baswagha Madiwe¹ le 07 février 2025 et en ville de Butembo² la nuit du lundi au Mardi 04

¹ <https://www.radiomoto.net/2025/02/08/beni-les-attaques-recurrentes-entre-2-groupes-armes-a-la-base-dune-insecurite-sans-precedent-a-madiwe/>

² <https://www.radiookapi.net/2025/03/05/actualite/securite/neuf-morts-lors-des-affrontements-entre-deux-factions-rivales-dun>

Mars 2025 où des groupes armés locaux se sont affrontés causant ainsi des morts et des déplacés internes.

Cette situation a affecté négativement le quotidien de la population de la ville de Beni et Territoire ainsi que de la ville de Butembo. De nouveaux gaps s'ajoutent dans la communauté qui se sent déborder par le flux des déplacés. La plupart de ceux-ci se trouvent dans des familles d'accueil et une minorité est rassemblée dans la cour de la mairie de Beni. Elle se déplace régulièrement d'un village à un autre pour rechercher un endroit plus sûr.

Spécifiquement dans le sud de la province entre les FARDC-WAZALEND contre les M23/RDF, tandis que la menace ADF contre les civils, s'accentue aussi dans le nord de la Province du Nord-Kivu et dans la Province de l'Ituri. Les données recueillies font état d'autant de morts³ dans le secteur de Beni-Mbau.

Avec l'avancée rapide du mouvement du 23 mars (M23/RDF) vers le Territoire de Lubero, plusieurs nouvelles vagues des déplacées sont accueillies à Beni et Butembo, entités qui restent sous le contrôle du gouvernement congolais.

La vulnérabilité des enfants augmente, les uns sont exploités économiquement pour participer activement à la survie de leur famille, les autres n'ont plus la chance de reprendre le chemin de l'école, les parents ne savent plus comment nourrir les enfants, etc.

³ <https://news.un.org/fr/story/2025/02/1153546>

2. Méthodologie

Les méthodes suivantes ont concouru à l'obtention de ces données. Il s'agit de/du :

1. Système d'alerte précoce du Forum de Paix :

Cet outil a facilité :

- ❖ La mise en place d'un système pour documenter les incidents sécuritaires.
- ❖ La collecte de données sur le terrain auprès des victimes, les auteurs d'incidents, et les zones affectées. La collecte de données a permis de fournir un tableau de synthèse des incidents, des aperçus sur les auteurs d'incidents ainsi que les zones les plus touchées
- ❖ La documentation de la situation sécuritaire à Beni et ses environs.
- ❖ La production d'un rapport mensuel de monitoring.

2. Collecte et documentation des données sur le terrain :

- ❖ Recueil d'informations sur les incidents sécuritaires.
- ❖ Enquêtes sur les lieux des incidents.
- ❖ Établissement d'un tableau synthétique des incidents (types, nombre, victimes, décès).
- ❖ Identification des auteurs présumés (ADF, bandits, groupes armés, etc.).
- ❖ Détermination des zones géographiques les plus touchées.

3. Analyse des Incidents

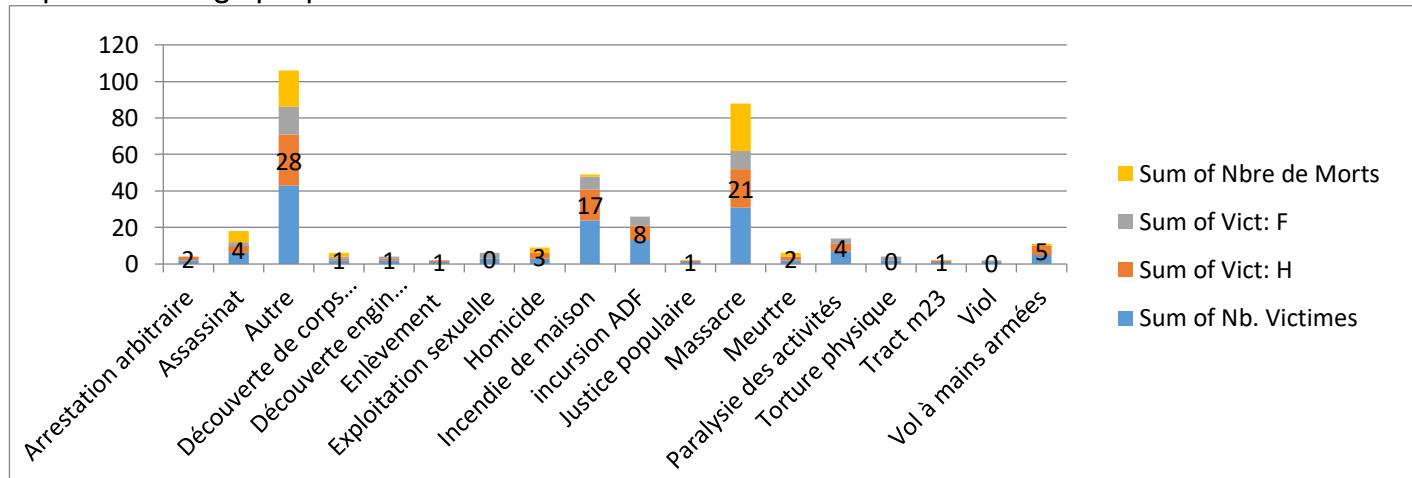
Tableau synthèse des incidents

Types d'incidents	Nb. Victimes	Vict: H	Vict: F	Nbre de Morts
Arrestation arbitraire	2	2	0	0
Assassinat	6	4	2	6
Autre	43	28	15	20
Découverte de corps sans vie	2	1	1	2
Découverte engin explosif	2	1	1	0
Enlèvement	1	1	0	0
Exploitation sexuelle	3	0	3	0
Homicide	3	3	0	3
Incendie de maison	24	17	7	1
incursion ADF	13	8	5	0
Justice populaire	1	1	0	0
Massacre	31	21	10	26
Meurtre	2	2	0	2
Paralysie des activités	7	4	3	0
Torture physique	2	0	2	0
Tract m23	1	1	0	0
Viol	1	0	1	0
Vol à mains armées	5	5	0	1
Grand Total	149	99	50	61

Commentaire :

Le tableau ci-dessus présente 149 victimes d'incidents de sécurité parmi lesquelles 99 victimes sont des hommes et 50 victimes sont des femmes. De ces 149 victimes, 61 victimes sont mortes au cours de ces deux mois ; 2 cas d'arrestations arbitraires touchant les hommes adultes, 6 cas d'assassinats parmi lesquels une femme; 43 cas concernent les autres incidents dont 14 femme et 13 enfants, ayant occasionné la mort de 20 personnes; 2 corps sans vie découverts dont une femme; 2 engins explosifs découverts, 1 cas d'enlèvement d'un homme; 3 cas de violences sexuelles; 3 cas d'homicides, tous des hommes adultes; 24 cas d'incendies des maisons ayant occasionné 1 mort; 13 cas de victimes de l'incursion ADF n'ayant pas orchestré le décès des civils ; 1 cas de justice populaire; 31 cas de massacres ayant occasionné 26 morts; 2 cas de meurtre; 7 cas de victimes des paralysies des activités dont 3 sont femmes; 2 cas de torture physique sur les femmes; 1 cas de tract de M23 ramassé en commune de Beu; 1 cas de viol sur une femme et 5 cas de vols à mains armées.

Représentation graphique des incidents

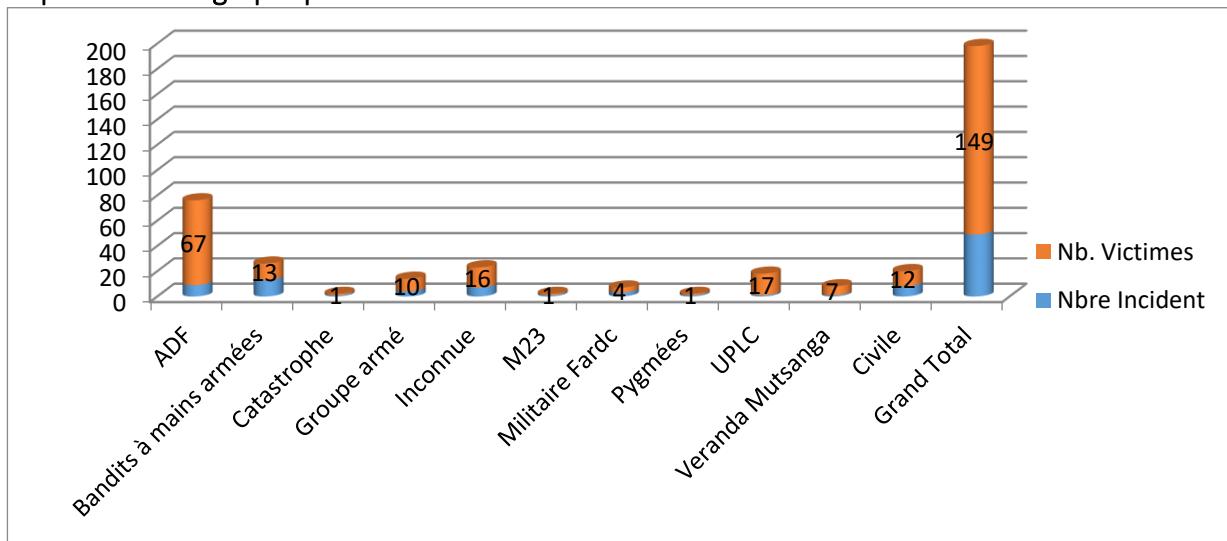


4. Auteurs des Incidents

Aperçu sur les auteurs d'incidents

Auteurs	Nbre Incident	Nb. Victimes
ADF	9	67
Bandits à mains armées	13	13
Catastrophe	1	1
Groupe armé	4	10
Inconnue	7	16
M23	1	1
Militaire Fardc	3	4
Pygmées	1	1
UPLC	1	17
Veranda Mutsanga	1	7
Civil	8	12
Grand Total	49	149

Représentation graphique des incidents



Commentaire :

Les identités des auteurs d'incidents n'ont pas été relevées par les équipes d'enquêtes, encore moins leur âge. Partant du diagramme des présumés auteurs d'incidents présenté ci-haut et leur graphique, il ressort que l'activisme de l'ADF a touché 67 victimes pour 9 cas documentés par les membres de CLP. Au cours de la surveillance des événements, les Comités Locaux de Protection ont documenté plus de 13 victimes touchées par les bandits à mains armées dans 13 cas différents ; 17 victimes attaquées par le groupe armé UPLC (Union du Peuple pour la Libération du Congo) pour un seul cas, suivi de 10 autres victimes attaquées par les groupes armés inconnus, 8 cas d'incidents orchestrés par la population civile ayant ciblé 12 personnes touchées. Selon notre base des données en ce mois de Février, 3 cas d'incidents ont été commis par les militaires FARDC; les pygmées ont été auteurs d'un cas d'incident de vol à main armée ayant touché une victime. Le M23 a été auteur d'un cas d'une panique au quartier Butanuka, pour avoir déposé des tracts sur son arrivée à Beni, par ailleurs la catastrophe naturelle a occasionné la mort d'une victime dans des contextes non élucidés.

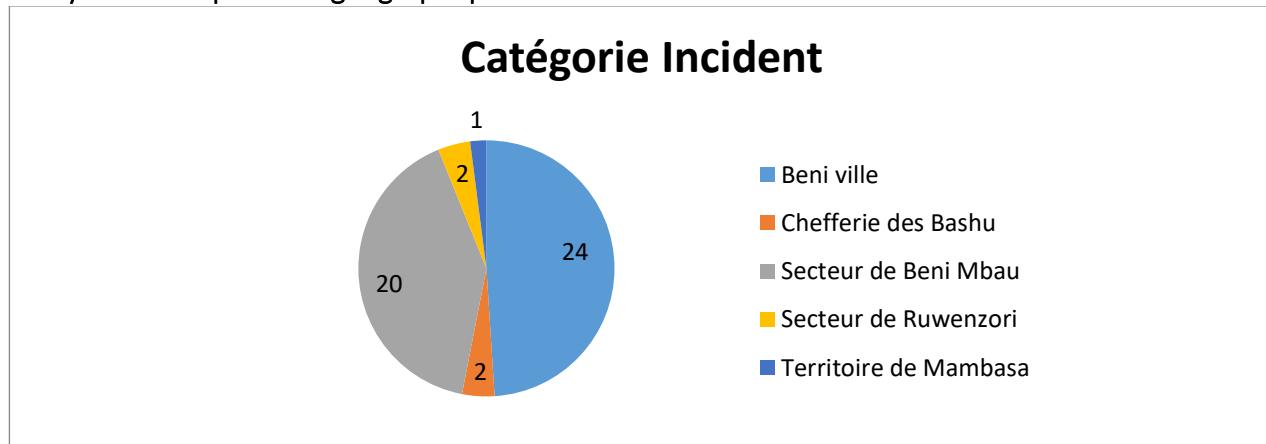
5. Zones Géographiques Touchées

Par zone géographique, on attend le site géographique où s'est produit l'incident. Ce rapport ne revient pas sur les circonstances des faits, il annonce plutôt le nombre d'incidents documentés dans chaque site.

Tableau : site, nombre d'incidents, nombre de victimes

Site	Nombre d'Incident	Nb. Victimes
Beni ville	24	49
Chefferie des Bashu	2	2
Secteur de Beni Mbau	20	88
Secteur de Ruwenzori	2	9
Territoire de Mambasa	1	1
Grand Total	49	149

Analyse de la répartition géographique des incidents



Partant de la documentation, il se révèle que le secteur de Beni-Mbau a connu 20 cas d'incidents documentés avec 88 victimes enregistrées, suivis de la ville de Beni qui a connu 24 cas d'incidents documentés avec 49 victimes enregistrées.

6. Difficultés rencontrées

Les difficultés parcourues sont de plusieurs ordres notamment l'identification précise des auteurs des incidents ; l'accès aux zones de conflit et aux moyens logistiques sur terrain.

Identification des auteurs

"Les identités des auteurs d'incidents n'ont pas été relevées par les équipes d'enquêtes". Cette difficulté entrave la possibilité de responsabiliser les auteurs et de prévenir de futurs incidents.

De plus, "leur âge" n'a pas non plus été relevé, ce qui limite la compréhension des dynamiques de violence.

Accès aux zones de conflit :

La nature des incidents (conflits armés, incursions, etc.) suggère que l'accès à certaines zones pour la collecte de données a pu être difficile et dangereux.

Moyens logistiques et humains :

La collecte de données a nécessité des moyens logistiques importants (transport, communication, etc.) cependant, tous les membres de comités locaux de protection travaillent en mode bénévole ce qui réduit leur degré d'engagement dans la collecte des données et le suivi des incidents.

7. Conclusion

Le rapport de monitoring du mois de Janvier et Février 2025 révèle une situation sécuritaire extrêmement préoccupante dans la ville et le territoire de Beni, ainsi que dans la ville de Butembo. La recrudescence de la violence armée, l'intensification des attaques de l'ADF, l'avancée du M23 et les conflits entre groupes armés locaux ont plongé la population dans une crise humanitaire profonde.

Les chiffres sont alarmants : 149 victimes d'incidents de sécurité, dont 61 décès, témoignent de la gravité de la situation. Les femmes et les enfants sont particulièrement vulnérables, victimes de violences sexuelles, d'exploitation et de déplacements forcés.

La présence de militaires indisciplinés, la suspicion de collusion entre certains groupes armés et le M23, ainsi que l'afflux de personnes déplacées internes exacerbent les tensions et fragilisent davantage la sécurité.

8. Recommandations

1. A la Communauté internationale et aux organisations régionales :

- Appuyer le dialogue direct entre les gouvernements du Rwanda et de la RDC en vue d'encourager les deux pays à reprendre le dialogue direct et à résoudre leurs différends bilatéraux.
- Soutenir le processus de paix et fournir une assistance technique et financière pour faciliter les négociations et le déploiement des forces de paix.

2. Au Gouvernement congolais :

- Renforcer les institutions démocratiques en organisant des élections libres et transparentes à la base en vue de favoriser la représentation de toutes les communautés dans la gestion de la chose publique ; protéger les droits de l'homme et garantir l'état de droit.
- Lutter contre la corruption (p. 23) : Mettre en place des mesures efficaces pour combattre la corruption et assurer la bonne gouvernance.
- D'équiper le PDDRCS (Programme de démobilisation, désarmement et réinsertion communautaire et social) de moyens logistiques et financiers à fin d'attirer les membres des groupes armés.

3. Aux Groupes armés congolais :

- De respecter les accords de cessez-le-feu et éviter les affrontements armés.
- Désarmer et se réintégrer dans la société en suivant le processus pour la construction du pays.

Fais à Beni, le 10 Mars 2025